



Service Public
Fédéral
FINANCES

TARIF-AVIS 258
31 août 2011

Administration générale des
DOUANES ET ACCISES

Contingent tarifaire « premier arrivé, premier servi, rétroactivité, procédure d'urgence

Au cours du mois de septembre un contingent tarifaire « premier arrivé, premier servi » sera ouvert pour les tissus du poste 5408 de la Corée du Sud. Un effet rétroactif jusqu'au 01 juillet sera accordé. Les déclarants qui préfèrent régulariser leurs déclarations qui ont été acceptées depuis le 1^{er} juillet 2011 en se servant du contingent tarifaire, peuvent attendre, avant de régulariser, la réponse sur l'allocation du contingent tarifaire. Ils demandent donc d'abord le bénéfice du contingent au service DT par l'intermédiaire de la succursale et établissent, dès que l'allocation est connue, le document manuel sous renvoi de la procédure d'urgence N00707 (sujet : contingent rétroactif pour PT 5408 origine KR, début 01/09/11 – 00 :00, fin jusqu' à nouvel ordre).

L'auditeur-général des finances, a.i.,

B. LEROY